



Prise de parole M. Serge Piccone,  
négociateur de branche

Chers camarades, chers collègues,

Je suis très **heureux** d'être aujourd'hui parmi vous, pour mon **1<sup>er</sup> Congrès et la 1<sup>ere</sup> intervention de la CFDT** à Uni Global Gaming. **Nous remercions Giedre pour l'organisation**, la réactivité et l'accompagnement au sein d'UNI Global Gaming, elle nous a d'ailleurs fait l'honneur de venir participer à notre rendez-vous national en France, **Merci encore à toi, à nos hôtes macanais et à toutes les personnes impliquées dans cet événement.**

Je **travaille** dans les casinos Français depuis 23 ans, tout particulièrement, dans le sud de la France, à Aix-en-Provence, au PASINO GRAND, GROUPE **PARTOUCHE**. Et je suis Délégué syndical National depuis 15 ans, sur la branche des casinos.

J'ai pu observer que nos entreprises, **nos métiers et notre clientèle ont énormément évolués** pas toujours dans le bon sens, ce qui est bien dommage ! J'ai cependant été heureux de constater en visitant les casinos de Macao, que les **jeux de table**, en perte de vitesse en France, sont bien exploités ici.

Je suis venu vous exposer notre revendication sur le tabagisme dans les casinos en France.

En **France**, nous sommes dans le **2<sup>e</sup>** groupe et on vous va vous exposer pourquoi **c'est un non-sens, et comment on essaye d'interdire en totalité le tabagisme de notre secteur.**

D'abord, le tabagisme passif est reconnu comme **cause de cancers et autres maladies** que les salariés n'ont pas à subir. De plus, nous sommes des salariés qui travaillons de nuit, dont les effets néfastes pour la santé peinent à être reconnu.

Ensuite, c'est aller **contre le sens du bien être au travail et de la sécurité.** En effet, le travail sur des terrasses fumeurs expose les salariés aux hautes et basses températures et aux intempéries. On a vu des problèmes d'électricité et

de mise en danger des salariés suite à des jeux électroniques en terrasses fumeurs après un épisode de pluie.

Enfin, mais aussi avant tout, c'est une **aberration écologique** : en plus des mégos, les installations extérieures (lumières et chauffage) sont irresponsables par rapport aux enjeux humains actuels. C'est d'autant plus prégnant de le dire à Macao, où on aimerait une meilleure qualité de l'air pour les salariés qui y travaillent quotidiennement, entre la climatisation intérieure et la pollution extérieure.

- 1) Nous avons **d'abord saisi au niveau local casino par casino**, mais la stratégie financière (le gain en chiffre d'affaire supplémentaire possible) prime sur la sécurité et la santé des salariés.

La CFDT le dénonce et refuse cette logique. D'ailleurs, **une directive européenne méconnue stipule clairement qu'aucun argument économique ne peut être opposé à la sécurité. Aucun.** Mais combien de nos homologues syndicaux, voire directions sont au courant ?

**Notre position est claire : aucune terrasses fumeurs dans les casinos.** C'est une revendication que nous portons également pour nos homologues de l'hôtellerie-restauration.

- 2) Nous avons donc **saisi 3 ministères** :

- le ministère de la santé, qui est d'accord avec nous mais nous demande l'aval du ministère de l'intérieur et du travail ;
- le ministère de l'intérieur : qui nous dit que celui de la santé a dit n'importe quoi et que seul le ministère du travail est compétent ;
- le ministère du travail : qui a peur d'agir et dit que ça relève du ministère de la santé, la boucle est bouclée.

Hors de question de se contenter de l'inertie publique. Je suppose que vous avez déjà tous eu à vous confronter à un manque de soutien de vos administrations respectives.

Notre **stratégie est double** :

- **la constance des actions engagées** : on ne reculera pas sur cette position. Il est prouvé que la consistance d'une revendication d'abord minoritaire exerce une réelle influence et **on tiendra bon** tant qu'on n'aura pas obtenu satisfaction et **on relancera** autant que possible. D'ailleurs, on salue les actions engagées par les autres organisations

syndicales françaises, car elles ont tout de suite été solidaires sur cette thématique.

- La **diversification** : quand une porte ne s'ouvre pas totalement, déjà on laisse notre pied dedans, et en plus on en ouvre une autre. On a donc **mobilisé plusieurs organismes sensibilisés à cette thématique** (je vous passe les acronymes dont la France est spécialiste)<sup>1</sup> pour obtenir du **renfort et ça a marché à plusieurs reprises** : annulation de construction de terrasse, mise en conformité etc. En parallèle, nous avons demandé à nos équipes de systématiquement **évoquer la question dans leurs réunions avec la direction** (CSE = nouveaux comités d'entreprise) pour constituer un **dossier plus volumineux** lors de la relance.

Je profite aussi de cette **tribune** pour vous faire un petit **topo de la situation en France et de nos revendications CFDT**.

En France, il se joue toujours beaucoup d'argent, certes un peu moins qu'auparavant, concentrée sous une nouvelle forme de jeux, la **version électronique**.

Le **nombre de joueurs en France** reste très important mais beaucoup de nos clients ont migré sur d'autres jeux comme ceux les paris en ligne ou sportifs.

Les **casinotiers ont diminué petit à petit l'offre de jeux**, surtout dans nos belles salles de jeux traditionnels, qui étaient un gros réservoir d'emplois avec des salaires confortables.

Nous sommes **passés en 15 ans de 19 000 à 14 500 salariés** avec des salaires toujours en baisse.

La branche des casinos se bat chaque année pour faire décoller les salaires proches du  **salaire minimum** Français qui tiennent compte de toutes nos spécificités comme le travail de nuit, en horaires décalés, les week-end, les jours fériés et les contraintes liées à la pénibilité .

Toutes ces contraintes ont des impacts négatifs reconnus en matière de santé et de vie privée.

La CFDT se bat aux côtés d'autres organisations syndicales française pour une meilleure prise en compte de ces contraintes. Elle a été notamment porteuse d'un projet national sur le **travail de nuit**.

---

<sup>1</sup> ANACT

Nos demandes ne concernent pas seulement la rémunération, mais aussi et surtout des aménagements en termes de rythmes et de repos.

En effet, les conditions de travail se dégradent ; avec une recrudescence des incivilités verbales et physique envers les salariés, avec une sécurité des biens et des personnes loin d'être optimale pour les salariés et notre clientèle.

La CFDT revendique l'installation de dispositifs de sécurité dans les casinos : portiques, issues de service, moyens de protection renforcées et demandent des missions définies dans les fiches de postes pour les agents de sécurité stipulant les marges d'actions et explicitant la prise de décision.

Par conséquent, nous profiterons de ce congrès, pour échanger ensemble afin de trouver des solutions adéquates à ces problèmes qui nous concernent certainement tous.

Bon congrès à vous tous et à vous toutes !